

Le sénateur Gigantès: Bien sûr.

Le sénateur Bonnell: J'ai entendu dire que la ville d'Ottawa a obtenu une nouvelle équipe dans le cadre de l'expansion de la LNH. Croyez-vous que cela aura une incidence sur l'économie de la région?

Le sénateur Gigantès: Auriez-vous l'obligeance de répéter votre question, sénateur Bonnell? Vous abordez un nouvel aspect de l'économie. Je suis bien disposé à répondre, mais répétez la question plus lentement. Cela fait 16 heures et 3 minutes que je parle.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Bonnell: Honorables sénateurs, les Sénateurs d'Ottawa vont revenir à Ottawa en tant qu'équipe de la ligue nationale de hockey. Cet honneur que nous fait la LNH aura-t-il des retentissements sur l'économie d'Ottawa et sur la TPS? Le gouvernement du Canada rejettera-t-il la TPS ou en reportera-t-il au moins la mise en œuvre à l'année prochaine, comme les sénateurs le lui ont recommandé?

Le sénateur Gigantès: Toutes les équipes éprouvent des difficultés à leurs débuts quand elles doivent prouver leur valeur et vendre des billets de saison. C'est bien beau la fierté populaire, mais si l'équipe ne joue pas très bien—comme cela arrive aux jeunes équipes parce que les plus anciennes ne leur laissent pas les premiers choix au repêchage—on risque de voir les Sénateurs d'Ottawa moins fringants et moins efficaces sur la glace que sur un tapis rouge.

Si la performance de l'équipe laisse à désirer et que le prix des billets augmente à cause d'une taxe supplémentaire, il risque fort de ne pas y avoir foule. Privée de ces revenus, l'équipe n'a pas les moyens d'obtenir de meilleurs joueurs, de moins en moins de gens assistent aux joutes de hockey, l'entraîneur se fait virer et on se retrouve dans de beaux draps. Tout cela par la faute de M. Mulroney, bien entendu.

Le sénateur David: Évidemment.

Le sénateur Bonnell: Pourriez-vous me permettre une question supplémentaire, sénateur Gigantès?

Le sénateur Gigantès: Bien sûr.

Le sénateur Bonnell: Si les Sénateurs d'Ottawa jouent dans la Ligue nationale, l'arbitre prendra-t-il leur part et mettra-t-il lui-même la rondelle dans le filet si jamais ils sont en difficulté, pour les aider à gagner, tout comme on l'a fait ici dans le Salon rouge?

Le sénateur Gigantès: Je ne savais pas que le sénateur Charbonneau était un arbitre au hockey. Il doit être un bon patineur, surtout lorsque la glace est mince.

Nous avons examiné les lacunes de la taxe sur les ventes des fabricants. Le professeur Brooks poursuit en ces termes:

Diverses tentatives ont été faites en vue de corriger les lacunes de la taxe sur les ventes des fabricants, y compris taxer certains biens au niveau du gros, en utilisant des valeurs nationales lorsque le mode normal de distribution exclut le recours à un grossiste et en ne tenant pas compte des sociétés de commercialisation rattachées aux entreprises de fabrication lorsque vient le temps de calculer la taxe. Toutefois, aucune de ces tentatives n'a donné de résultats probants. Il est maintenant généralement admis que la taxe sur les ventes des fabricants ne peut être réformée et qu'elle devrait être abolie.

2. Éléments de la réforme de la taxe de vente et incidence de la TPS sur l'ensemble du régime fiscal

Le principal élément de la réforme de la taxe de vente concerne, évidemment, l'abolition de la taxe sur les ventes des fabricants et l'implantation de la TPS. La réforme comporte également d'autres éléments, chacun étant important pour bien comprendre la façon dont les effets de la nouvelle taxe se répartissent dans l'ensemble. Voici une brève description de ces éléments.

a) Abolition de la TVF et implantation de la TPS

Si la TVF était maintenue en 1991, année prévue de son abolition, elle rapporterait au gouvernement des revenus de 18,5 milliards de dollars. La nouvelle TPS doit donc produire au moins les mêmes revenus. Toutefois, même si la TPS devait simplement rapporter autant que la TVF, le fardeau assumé par les consommateurs canadiens augmenterait sensiblement.

En se servant de l'analyse d'entrées-sorties effectuée avec le SPSPD/M, on estime que 1,5 milliards de dollars en taxe sur les ventes des fabricants sont imposés sur les produits manufacturés qui sont exportés. En outre, quelque 3,2 milliards en taxe sur les ventes des fabricants sont imposés sur les investissements commerciaux effectués dans le domaine de la construction et de la machinerie. Avec la TPS, toutes les exportations et les importations commerciales seront exemptées. À tout prendre, on estime que les consommateurs canadiens paieraient presque 4,7 milliards de dollars de plus en taxe, même si la TPS était simplement substituée à la taxe sur les ventes des fabricants et qu'on percevait le même montant de recettes.

Il est important d'entendre encore une fois ce deuxième paragraphe, à la page 5. Il dit:

En se servant de l'analyse d'entrées-sorties effectuée avec le SPSPD/M, on estime que 1,5 milliards de dollars en taxe sur les ventes des fabricants sont imposés sur les produits manufacturés qui sont exportés. En outre, quelque 3,2 milliards en taxe sur les ventes des fabricants sont imposés sur les investissements commerciaux effectués dans le domaine de la construction et de la machinerie. Avec la TPS, toutes les exportations et les importations commerciales seront exemptées. À tout prendre, on estime que les consommateurs canadiens paieraient presque 4,7 milliards de dollars de plus en taxe, même si la TPS était simplement substituée à la taxe sur les ventes des fabricants et qu'on percevait le même montant de recettes.

Il y a clairement un transfert du fardeau fiscal des fabricants aux consommateurs. Les fabricants transféraient peut-être ce fardeau en augmentant les prix, mais pas les prix à l'exportation. Bien sûr, les fabricants pensent qu'il est plus simple que le gouvernement s'en charge, de sorte qu'ils n'aient pas à s'en préoccuper. Le professeur Brooks continue:

Le gouvernement estime que les taxes accrues imposées sur les biens de consommation vendus au Canada et assujettis à la TPS auront pour effet de faire augmenter les prix d'environ 1,25 p. 100. Cette hausse des prix entraînera à son tour une augmentation des paiements de transfert du gouvernement qui sont indexés sur l'inflation. Cela créera des difficultés supplémentaires pour les Canadiens à faible revenu, puisque le coût de la vie augmentera pour eux. Le gouvernement estime que pour compenser ces effets, y compris gérer la nouvelle taxe, il lui coûtera 2,9 milliards de dollars de plus. Ainsi, avec la réforme qu'est la TPS, le gouvernement doit prélever 21,4 mil-